In Extenso

In Extenso Rhône-Alpes Immeuble Le Delta 5ème étage BP 20172 1 Allée de l'Electronique 42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Tél.: 04 77 49 40 00 Fax: 04 77 38 02 73 saint-etienne@inextenso.fr

www.inextenso.fr

SARL Allizeo Web 30 Avenue du général leclerc 38 200 Vienne

Saint-Etienne, le 01/10/2019

Objet : Lettre compte-rendu relative à l'établissement de vos comptes annuels clos le 31 mars 2019

Madame,

Dans le cadre de l'établissement de vos comptes annuels au 31 mars 2019, vous trouverez, ci-joint, les documents suivants :

- Un exemplaire, dont un non relié, de vos états financiers (bilan, compte de résultat, annexe, détail des comptes et analyses) et la liasse fiscale à classer dans vos archives,
- Une édition contenant une synthèse de vos résultats sous forme de bilan imagé,
- Les échéanciers des cotisations sociales TNS 2019 et début 2020.

Points particuliers évoqués le cas échéant lors de la présentation de votre bilan

1.1 Juridique

1.1.1 Exonération de la publication des comptes / du compte de résultat

Compte tenu de la taille de votre entreprise, vous avez la possibilité d'opter pour la nonpublication de vos comptes même si leur dépôt au greffe reste obligatoire : si vous souhaitez opter pour cette mesure de confidentialité, il vous appartient d'accompagner la publication de vos documents comptables d'une déclaration de confidentialité.

1.1.2 Suppression du rapport de gestion

Compte tenu de la forme juridique de votre société et de sa taille, vous pouvez être dispensé d'établir le rapport de gestion.

2. Protection sociale des dirigeants

Retraite de base obligatoire (travailleurs non-salariés)

Le niveau de votre rémunération de gérance vous permet de valider seulement 4 trimestres de retraite.

Il est de votre intérêt de compléter vos droits futurs, en temps utile, afin de disposer d'une pension de retraite suffisante (complément loi Madelin, placements...), étant précisé que les années incomplètes peuvent faire l'objet d'un rachat de cotisations.

NB : montant pour valider 4 trimestres : 6.018 € (600 SMIC) au 1^{er} janvier 2019.

Nous vous proposons de fixer à la somme de $886 \in$ Hors Taxes le montant total de nos honoraires comptables de l'exercice clos au 31/03/2020.

Restant à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos sincères salutations.

Julien PYLEYRE Expert-comptable Angélique Soulier Expert-Comptable Associée